



*Service  
Environnement  
Déchets*

## Services réservés aux communes



*Ensemble modernisons la gestion des déchets ménagers*



# A - LES SERVICES

## 1 - Mise à disposition de bacs pour les manifestations

  
**Sur demande**

La CACTLF met à disposition des communes des bacs de 660 L pour les manifestations qu'elles supervisent.



1. Contactez la cellule animation du tri par mail : [animationtri@ctlf.fr](mailto:animationtri@ctlf.fr), au **minimum 15 jours avant la manifestation**, avec l'identité et les coordonnées téléphoniques de l'organisateur ainsi que celles de la personne en charge de la réception des bacs.
2. L'équipe d'animation du tri prendra contact avec l'organisateur pour assurer la diffusion des messages liés à l'amélioration du tri.
3. Ce service engage les communes et les organisateurs à une **réelle promotion de tri des déchets**.

## 2 - Nettoyage aux abords des bennes à verre

L'équipe «gestion des encombrants» effectue le nettoyage aux abords des bennes selon un planning défini pour 46 communes du territoire (les communes de **Chauny et Tergnier** assurent cette prestation en interne à travers une convention).

**Vous pouvez signaler auprès du service environnement les bennes dont les abords ont besoin d'être nettoyés : [environnement@ctlf.fr](mailto:environnement@ctlf.fr)**



## 3 - Favoriser le tri des déchets dans les cimetières

Cette action s'inscrit dans une démarche d'éco-exemplarité et permet de conserver la propreté des cimetières, tout en respectant ces lieux de recueillement.






1. L'affiche est disponible auprès des animatrices de tri : [animationtri@ctlf.fr](mailto:animationtri@ctlf.fr).
2. Mettre en place des composteurs pour les déchets végétaux et les terreaux, ainsi qu'un bac pour les autres déchets non valorisables (pots en terre cuite, jardinières, pots en plastique, fleurs artificielles...).
3. Pour faciliter les gestes de tri, le composteur et les bacs sont regroupés en un même lieu.

Les déchets végétaux sont transformés en compost et le terreau sera utilisé directement dans la commune.

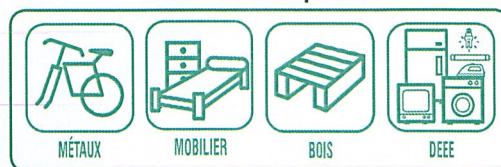


## 4 - Gestion des encombrants

La Communauté d'agglomération propose aux particuliers un service payant d'enlèvement des encombrants. Comment en bénéficier ?

1.  Prendre contact avec le service Environnement.
2.  Se rendre à la CACTLF avec la liste précise des encombrants et de préférence des photos.
3.  Régler la somme forfaitaire de 10€ pour 2m<sup>3</sup>. (20€/4m<sup>3</sup>, etc.)
4.  Une date d'enlèvement sera proposée (dans un délai maximum d'un mois).
5.  Déposer les encombrants listés sur le trottoir (nos agents ne sont pas habilités à rentrer chez les particuliers).

Déchets acceptés :



☎ : 03.23.56.67.44  
@ : [environnement@ctlf.fr](mailto:environnement@ctlf.fr)



Ensemble modernisons la gestion des déchets ménagers



# B - LES SENSIBILISATIONS

Animations scolaires, associations et administrations

 **Sur demande**



Les bons trieurs de demain se forment dès aujourd'hui. Afin d'améliorer la qualité de la collecte sélective, les animatrices accompagnent et sensibilisent les usagers, les associations, les administrations et les professionnels aux gestes de tri.

Elles réalisent des animations dans les écoles (en lien avec leur programme) ou lors de manifestations.

**Pour prendre contact avec le service animation tri :**  
[animationtri@ctlf.fr](mailto:animationtri@ctlf.fr)

## Visites pédagogiques

L'équipe d'animation accompagne et propose également des visites pédagogiques aux scolaires, aux élus et aux associations sur des sites en lien avec l'environnement :



1 - Déchèterie de Chauny



2 - Station d'épuration de Tergnier



3 - Parcours pédagogique des eaux pluviales à Chauny

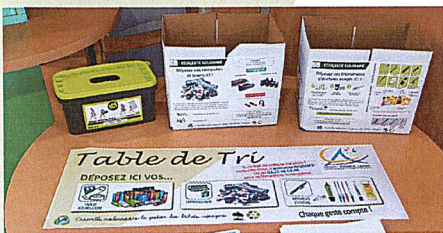


4 - Centre de tri de Valor'Aisne à Urvilleers.

**Pour toute demande prendre contact avec le service animation tri :**  
[animationtri@ctlf.fr](mailto:animationtri@ctlf.fr)

# C - TRIER ET RECYCLER TOUS LES DÉCHETS

## Table de tri



Avec la **table de tri**, les cartouches vides, les vieux stylos, les bouchons en plastique et les piles usagées, ont le droit à une 2<sup>ème</sup> vie !

En plus du recyclage de ces déchets, le geste de tri est aussi un geste solidaire.

Les déchets collectés ont de la valeur et permettent d'aider des enfants et des personnes en situation de handicap.

**Pour mettre en place une table de tri dans votre établissement contactez le service animation tri : [animationtri@ctlf.fr](mailto:animationtri@ctlf.fr)**

TYPES DE DÉCHETS



Ensemble modernisons la gestion des déchets ménagers



## Recycler les téléphones mobiles

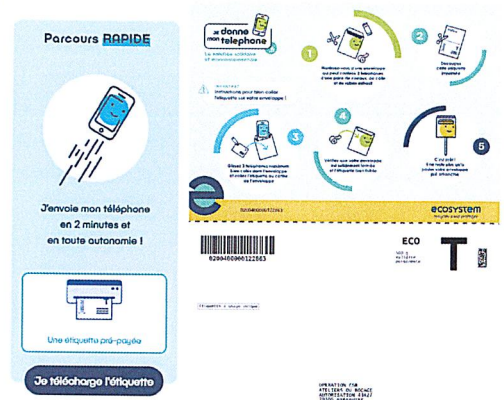


**ecosystem**  
recycler c'est protéger

Seuls 10% des téléphones mobiles sont recyclés. 80% des vieux smartphones sont stockés dans les tiroirs. Pour les recycler une solution simple :

1. Se connecter sur le site : **«jedonnemontelephone.fr»**
2. Imprimer l'étiquette prépayée

Les téléphones mobiles usagés sont également acceptés en déchèterie de Beautor, Chauny et Tergnier.



## D - OPÉRATION BROYAGE (en test)

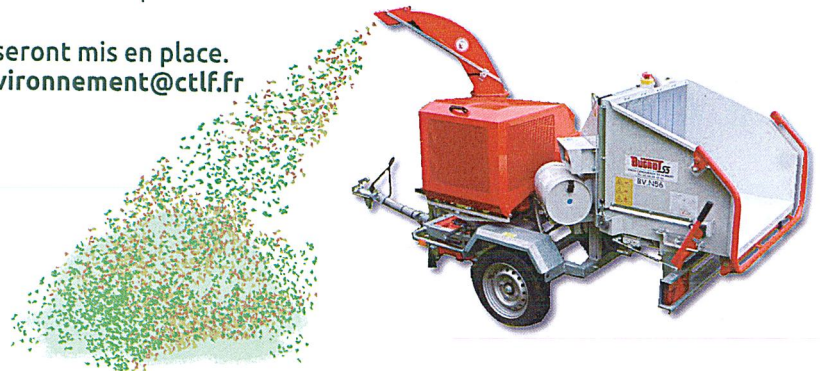
### Pour les particuliers et les communes

Des opérations saisonnières de broyage de végétaux sont organisés en déchèterie de Tergnier. Les périodes d'accès seront communiquées en mairies et sur le site internet de la CACTLF.

Pour les particuliers, prendre rendez-vous sur le site de la CACTLF : <https://ctlf.fr/gestion-dechets-menagers/bien-trier/>

1. Réservez un créneau sur le site selon les disponibilités du planning.
2. Apportez des branchages et même des palettes !
3. Repartez (ou pas) avec le broyat (se munir d'un contenant).
4. Enrichissez les parterres de fleurs et les jardins en les paillant.

Pour les communes, des créneaux spéciaux seront mis en place. Pour les connaître, contactez le service : [environnement@ctlf.fr](mailto:environnement@ctlf.fr)



### Contact service Environnement :

Communauté d'agglomération  
Chauny-Tergnier-La Fère

57, boulevard Gambetta  
02300 CHAUNY

☎ : 03.23.56.67.44

@ : [environnement@ctlf.fr](mailto:environnement@ctlf.fr)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30



**CHAUNY - TERGNIER - LA FERÉ**  
Communauté d'Agglomération



Ensemble modernisons la gestion des déchets ménagers

